

# Heenan Blaikie

PAR COURRIEL ET  
PAR MESSAGER

**Avocats-conseils**

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., c.r. (1984-2000) †  
Le très honorable Jean Chrétien, C.P., c.r.  
L'honorable Donald J. Johnston, C.P., c.r. (1974-1996)  
Pierre Marc Johnson, MSRC  
L'honorable John W. Morden  
André Bureau, O.C.  
Pierre C. Lemoine

Le 29 septembre 2004

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria, 2e étage  
Bureau 255  
Montréal, Qc H4Z 2A2

Notre référence : 003070-0272

**Objet :**

- **Demande de Gazifère inc. de modifier les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004**
- **Budget prévisionnel**
- **Dossier R-3537-2004**

Chère consœur,

Nicolas Plourde

T 514 846.2324  
F 514 921.1324  
nplourde@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 2500  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 4Y1

www.heenanblaikie.com

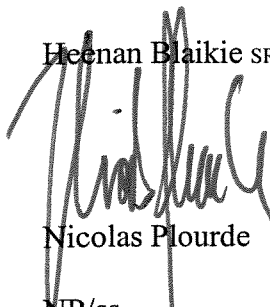
Veillez trouver ci-joint huit (8) exemplaires du budget prévisionnel de l'Association des consommateurs industriels de gaz (l'« ACIG ») dans le dossier mentionné en titre.

Par ailleurs, dans le cadre de la présente cause, veuillez prendre note que l'ACIG compte aborder principalement la question du coût de service. Elle pourrait également aborder de manière secondaire la question de l'allocation du coût de service et de la tarification. Elle ne prévoit toutefois pas pour l'instant retenir les services d'un expert pour ce faire.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'ACIG ne s'oppose pas à la proposition du Distributeur. Elle ne prévoit donc pas produire d'observations mais se réserve le droit d'argumenter et de questionner la preuve des autres intervenants, le cas échéant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

Heenan Blaikie SRL



Nicolas Plourde

NP/ss

p.j.

c.c. (Par courriel seulement)  
M. Peter Fournier (ACIG)  
M. Jean-Benoît Trahan  
Me Louise Tremblay (Pouliot Mercure)